

**Les programmes du secteur
LINGUISTIQUE, TRADUCTION,
FRANÇAIS ET ANGLAIS**

Mise à jour des données sur les programmes et suivi
des recommandations de la Commission des
universités sur les programmes

Rapport n° 3 transmis par le Comité de suivi sur
les programmes au Comité des affaires académiques
Décembre 2001



CREPUQ
CONFÉRENCE DES RECTEURS
ET DES PRINCIPAUX
DES UNIVERSITÉS DU QUÉBEC

Table des matières

Introduction	1
Chapitre 1 Mise à jour des données	3
1.1 Évolution de la programmation et des effectifs	3
Les programmes de linguistique.....	3
Les programmes de traduction.....	4
Les programmes de français : perfectionnement de la langue et rédaction professionnelle.....	9
Les programmes d'anglais : perfectionnement de la langue et rédaction professionnelle.....	10
Les programmes de français langue seconde	10
Les programmes de formation des enseignants en langues	10
1.2 Les données sur les unités académiques	11
Chapitre 2 Suivi des recommandations de la CUP	13
2.1 Linguistique.....	13
2.2 Traduction	15
2.3 Français langue seconde	16
Chapitre 3 Bilan de la situation depuis les travaux de la CUP	19
3.1 L'après-CUP et la restructuration des programmes du secteur	19
3.2 Des programmes de linguistique révisés et reconfigurés	19
3.3 Les programmes de traduction : un portrait à nuancer	21
3.4 Français langue seconde : des programmes toujours en difficulté	22
3.5 Les programmes de formation des enseignants en langues	23
3.6 Les compétences linguistiques dans la formation des enseignants.....	23
Annexe I Mandat du Comité de suivi sur les programmes et des groupes de travail (abrégé)	25
Annexe II Listes des membres du Comité de suivi sur les programmes et du Groupe de travail	29
Annexe III Tableaux sur les effectifs étudiants, les crédits-étudiants, le corps professoral et le financement de la recherche en linguistique, traduction, français et anglais	33

Introduction

La Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec (CREPUQ) a résolu en novembre 2000 de donner suite à trois recommandations du rapport final de la Commission des universités sur les programmes (CUP), soit la mise à jour des données sur les programmes, le suivi des recommandations des rapports sectoriels de la Commission et un bilan de la situation des programmes. Le mandat de piloter cette opération a été confié au Comité des affaires académiques de la CREPUQ.

À cette fin, des groupes de travail sont mis sur pied dans chacun des secteurs ou regroupements disciplinaires, à l'image des sous-commissions qui avaient été formées dans le cadre des travaux de la CUP; les établissements universitaires qui offrent des programmes de grade dans un secteur donné désignent leur représentant au Groupe de travail correspondant. La supervision du travail est assurée par le Comité de suivi sur les programmes, composé d'universitaires à la retraite provenant de disciplines et d'établissements différents, qui connaissent bien le système universitaire et jouissent d'une bonne crédibilité auprès de la communauté. Chaque Groupe de travail tient deux réunions – ou trois, à titre exceptionnel – et produit un rapport à l'intention du Comité des affaires académiques. Le mandat plus détaillé du Comité de suivi sur les programmes et des groupes de travail est présenté en annexe (annexe I).

Plusieurs recommandations contenues dans les rapports sectoriels de la Commission faisaient état de rapports de suivi à présenter à la CUP ou à une sous-commission en des dates très précises dans le passé. Dans plusieurs cas, ces présentations n'ont pas eu lieu. Par ailleurs, dès les premières délibérations des groupes de travail, on a noté le manque de précision de bon nombre de recommandations quant à l'identification des responsables des initiatives à prendre.

Quant au secteur LINGUISTIQUE, TRADUCTION, FRANÇAIS ET ANGLAIS, comme pour tous les autres regroupements multidisciplinaires, un seul représentant par établissement est délégué, ce qui fait que les disciplines ne sont pas toutes spécifiquement représentées. La liste des membres du Groupe de travail est jointe en annexe (annexe II).

Considérations méthodologiques

Le nouvel inventaire des programmes tient compte de tout changement, retrait ou ajout depuis la publication du rapport sectoriel de la CUP (**dans le cas présent, le rapport n° 11; paru en mai 1999**). La programmation a été mise à jour et vérifiée à partir des sites Web et des annuaires des établissements et des informations fournies par les représentants institutionnels lors des réunions. Certains documents ont également été consultés, tels que les réactions officielles de certains établissements aux recommandations de la CUP et les contrats de performance. On rappelle que les contrats indiquent, par grand secteur disciplinaire, des engagements de la part des universités dans le but, entre autres, d'augmenter les taux de diplomation.

Les données les plus récentes et les plus pertinentes sur les programmes sont recueillies à même deux sources. Généralement, les données sur les inscriptions, nouvelles inscriptions et diplômés viennent du système de recensement des clientèles universitaires (RECU) du ministère de l'Éducation (MEQ). Les inscriptions (ou effectifs) sont celles des trimestres d'automne. Les nouvelles inscriptions et les diplômés représentent les totaux de l'année civile. Toutes les autres informations proviennent des bureaux de recherche institutionnelle des établissements ou leur équivalent. Autant que possible, les données présentées et la manière dont elles le sont reflètent celles des rapports sectoriels de la CUP qui constituent le point de départ obligé des travaux, exception faite de la numérotation des tableaux. Certaines informations peuvent avoir été enlevées ou ajoutées selon leur pertinence en lien avec le

présent exercice. Dans le cas des données sur les taux de diplomation et les taux de placement, elles n'ont pu être mises à jour en raison de l'absence d'études plus récentes. Enfin, quelques données apparaissant dans les tableaux des rapports sectoriels ont été corrigées pour diverses raisons mentionnées au chapitre 1.

Chapitre 1

Mise à jour des données

Dans les pages qui suivent, on trouvera un portrait mis à jour à l'automne 2001 de l'offre de programmes dans le secteur LINGUISTIQUE, TRADUCTION, FRANÇAIS ET ANGLAIS (tableau 1), qui a subi de nombreuses modifications. Le tableau 2, élaboré dans le cadre de la présente mise à jour des données, permet de cerner les changements dans la programmation de chaque établissement universitaire.

On trouvera également en annexe III les données les plus récentes sur les effectifs étudiants (tableaux 3 et 4), sur le nombre de crédits-étudiants à l'automne 2000 (tableau 5), ainsi que sur le corps professoral de l'année 2000 (tableau 6) et le financement de la recherche pour deux années académiques récentes, soit 1998-1999 et 1999-2000 (tableau 7). Il est à noter que les données sur les effectifs étudiants des nouveaux programmes ne sont incluses que si les programmes existent depuis septembre 1998.

1.1 Évolution de la programmation et des effectifs

- Les programmes en linguistique

En ce qui concerne l'offre de programmes en linguistique (tableaux 1 et 2), on note que la majeure et la mineure en linguistique de l'Université Laval sont actuellement en suspension d'admissions. L'établissement offre, par contre, un nouveau baccalauréat *intégré* en langue française et rédaction professionnelle qui comprend des cours de linguistique.

À l'Université de Montréal, un nouveau baccalauréat bidisciplinaire en études françaises et linguistique est offert. S'ajoutent à cela, le mineur en philologie française et romane et le mineur en sciences cognitives qui comportent des cours de linguistique.

Depuis peu, il n'y a plus de programme entièrement consacré à la linguistique au premier cycle à l'Université de Sherbrooke. Deux nouveaux programmes – le baccalauréat en communication, rédaction et multimédia et le baccalauréat en études littéraires et culturelles (issus d'une révision du baccalauréat en études françaises) – comportent néanmoins des cours de linguistique. Les cheminements en linguistique de la maîtrise et du doctorat en études françaises du même établissement sont toutefois maintenus.

Pour sa part, l'UQAM offre maintenant, en plus du baccalauréat spécialisé, une majeure et une mineure en sciences du langage adaptable à différents cheminements.

L'UQTR n'offre pas de programme comme tel en linguistique, mais le baccalauréat en études françaises comporte trois profils différents dont l'un en langue et communication, qui présente un ensemble d'au moins dix cours axés sur la linguistique.

Le tableau 3 (p. 28) indique que les effectifs étudiants en linguistique ont globalement baissé au cours des années 1997 à 1999 et ce, particulièrement au premier cycle. Par ailleurs, le tableau 4 (p. 30) montre que les nouvelles inscriptions tous cycles confondus sont aussi globalement en baisse importante depuis 1994. Les universités Laval et de Montréal, là où les effectifs sont les plus nombreux, font face au plus important déclin des nouvelles inscriptions. Toutefois, il est à noter que les nouvelles inscriptions se sont relativement maintenues en 1998 et 1999 et que le nombre total de diplômés en linguistique à tous les cycles (tableau 4, p. 30) est également demeuré relativement

stable d'une année à l'autre. Enfin, de manière exceptionnelle, les effectifs des programmes de linguistique de l'Université McGill se sont maintenus, tandis que les nouveaux effectifs totaux ont enregistré une hausse au cours de la même période¹.

Le portrait des effectifs des programmes de linguistique mérite toutefois d'être nuancé. Même si la maîtrise d'œuvre de la plupart des programmes de didactique des langues revient aux facultés d'éducation, il faut souligner que les unités de linguistique y contribuent de façon significative. Les cours de linguistique sont, en effet, bien fréquentés par les étudiant(e)s des programmes de didactique des langues. C'est le cas, par exemple, de programmes de cycles supérieurs tels que le *Master of Applied Linguistics* de l'Université Concordia, qui relève du *Teaching English as a Second Language (TESL) Center* et le *Master in Education (Second Language Teaching)* de l'Université McGill, qui est sous la responsabilité du *Département of Integrated Studies in Education*.

Il est à noter par ailleurs que certains programmes de cycles supérieurs en didactique des langues relèvent de départements de linguistique ou d'arts et lettres. C'est le cas du DESS en didactique des langues de l'UQAM, qui connaît une hausse des inscriptions depuis sa création il y a quelques années, du diplôme de deuxième cycle en didactique du français langue maternelle de l'UQAC, ainsi que de la concentration en didactique des langues offerte dans la maîtrise et le doctorat en linguistique de l'Université Laval (dont les effectifs sont inclus dans les programmes de maîtrise et de doctorat en linguistique). Cette situation n'avait pas été clairement présentée dans le rapport sectoriel de la CUP.

- **Les programmes en traduction**

En ce qui a trait à la traduction, plusieurs changements touchent la programmation telle que présentée dans le tableau I du rapport sectoriel de la CUP. Bon nombre d'entre eux avaient déjà été annoncés dans le tableau III du rapport. Parmi les programmes qui ont été créés depuis l'automne 1996, on compte la maîtrise en traductologie de l'Université Concordia, axée sur l'étude interdisciplinaire des rapports entre traduction, langue et culture, ainsi que le diplôme de deuxième cycle en terminologie et traduction de l'Université Laval. Cette dernière a par ailleurs aboli son certificat d'aptitude en traduction. Le Centre d'éducation permanente de l'Université McGill offre maintenant un diplôme de deuxième cycle en traduction comportant trois concentrations : anglais vers le français, espagnol vers le français et espagnol vers l'anglais. À l'Université Bishop's, une mineure en préparation à la traduction est offerte depuis l'automne 2000. Pour sa part, l'Université de Sherbrooke offre désormais, en plus du certificat en traduction, un nouveau cheminement en traduction dans le baccalauréat en études anglaises *et interculturelles*.

S'ajoute le certificat de traduction d'une troisième langue, offert par la Faculté des arts et sciences de l'Université de Montréal, qui résulte de la fusion des anciens certificats de traduction de l'espagnol et de l'allemand. Le Département de linguistique et de traduction lançait, au trimestre d'automne 2000, une toute nouvelle option de système coopératif dans son baccalauréat en traduction. Le programme traditionnel de baccalauréat en traduction est maintenu étant donné que l'option coopérative ne recrute qu'un petit nombre d'étudiants. Ainsi, la formule COOP n'est plus exclusive à l'Université Concordia.

Par ailleurs, l'option en traduction du doctorat en linguistique de l'Université de Montréal est devenue un programme à part entière depuis l'automne 2000. Il s'agit là d'une reconnaissance

¹ Il est à noter que le système RECU du MEQ ne permet pas de départager les données spécifiques des programmes de l'Université de Sherbrooke en 1998 et 1999.

Tableau 1 – Programmation à l'automne 2001 en linguistique, traduction, français et anglais : langues maternelles et secondes (sauf microprogrammes et *Joint Honours*)

○ = nouveau

⊙ = omis dans le rapport de la CUP

✕ = en suspension d'admissions ou abandonné

	Bishop's	Concordia	Laval	McGill	U. de M.	U. de S.	UQAC	UQAH	UQAM	UQAR	UQTR	TELUQ	TOTAL
Linguistique													
Mineure ou certificat		•	✕	•	⊙ • 35	1			⊙				6
Majeure		◇	✕	◇	◇	✕			⊙				
Baccalauréat		•	•	•	⊙ • 35	✕	•		•				7
Maîtrise			• 4,5	•	•	• 3	4		•				5
Doctorat			• 5	•	• 6	• 3			•				5
Sous-total		2	3	4	7	2	1		4				23
Traduction													
Mineure ou certificat	⊙		✕	•• 8	••• 9	• 10	⊙ 7	•• 11	• 7			✕	9
Majeure		◇		◇	◇								
Baccalauréat		• 12	•	• 13		⊙ 30		⊙ 15				✕	6
Diplôme de deuxième cycle		•	⊙	⊙ 20	✕ 14			⊙ 15					4
Maîtrise		⊙	• 16		• 17								3
Doctorat			5		⊙								1
Sous-total	1	3	3	4	6	2		4	1				24
Français : perfectionnement de la langue et rédaction professionnelle													
Mineure ou certificat		•• 19	✕	21	• 22		•	•	•	•	•	•	10
Majeure	◇	◇			◇								
Baccalauréat	18	• 23	⊙					⊙ 15					3
Maîtrise						• 31							1
Sous-total		3	1		1	3	1	1	1	1	1	1	14
Anglais : perfectionnement de la langue et rédaction professionnelle													
Mineure ou certificat	⊙ • 2	✕	✕ 25		• 26	⊙ 27	•		⊙		•	• 28	11
Majeure			◇			◇							
Baccalauréat			29			• 30							1
Sous-total	3	1			1	3	1		1		1	1	12
Français (langue seconde)													
Certificat	✕		•		⊙ 34		✕		•			✕	3
Majeure			◇										
Baccalauréat			•										1
Sous-total	0		2		1				1				4
Formation des enseignants													
Certificat		* (A, F)	* (F)	* (A, F)		* (A)	⊙	* (F)	* (A, F) 32	* (A, F)			
Baccalauréat		* (A, F)	* (A, F, ⊙)	* (A, F)	* (A, F, ⊙)	* (A, F)	* (A, F, ⊙)	* (A, F)	* (A, F)			* (A, ⊙)	
Diplôme de deuxième cycle							* (F) 33		* (A, F)				
Maîtrise		* 33	* 33	* (A, F)					* (F)				
Doctorat			* 33										
TOTAL PAR ÉTABLISSEMENT	4	9	9	8	16	10	3	5	8	1	2	2	

Grand total = 78 programmes

La majorité des baccalauréats offerts par les universités Bishop's, Concordia et McGill possèdent deux formes : *with a Major* (concentration) et *with Honours*. Aux universités Laval et de Montréal, on peut obtenir un baccalauréat spécialisé et un baccalauréat avec majeure

Note 1 : option en linguistique dans la mineure en lettres et langue françaises (section études littéraires)

Note 2 : *Certificate of Proficiency in English as a Second Language; Certificate in English as a Second Language; Minor in English Language Studies*

Note 3 : cheminements en linguistique et en rédaction-communication dans la maîtrise en études françaises ; cheminement en linguistique dans le doctorat en études françaises

Note 4 : programme de l'Université Laval offert par extension à l'UQAC

Note 5 : maîtrise et doctorat en linguistique de type recherche avec orientations en linguistique, didactique des langues, **terminologie** et traduction

Note 6 : options du Ph. D. en linguistique, en intelligence artificielle, en neuropsychologie et ~~en traduction~~

Note 7 : **certificat d'interprétation visuelle de l'UQAM dont le volet en interprétation orale est offert par extension à l'UQAC.**

Ce programme n'est pas réellement du domaine de la traduction. Il a été classé ici à défaut de catégorie plus précise.

Note 8 : certificats relevant du Centre d'éducation permanente (CCE) en traduction de l'anglais vers le français et vice versa et de l'anglais vers l'inuktitut; option **en lettres et traduction** dans une mineure en langue et littérature françaises (études littéraires)

Note 9 : certificats en traduction I et II de la Faculté de l'éducation permanente (FEP); **certificat de traduction d'une troisième langue**

Note 10 : mineure et certificat

Note 11 : **certificat d'initiation à la traduction professionnelle** et certificat en traduction professionnelle

Note 12 : B.A. *with a Major* en études françaises, option traduction **non contingente**, et B.A. *with a Specialization* en traduction

Note 13 : option en lettres et traduction dans le B.A. *with a Major* et *with Honours* en langue et littérature françaises

Note 14 : DESS comportant trois options : anglais comme langue d'arrivée; français comme langue d'arrivée et interprétation

Note 15 : **baccalauréat en traduction et rédaction et DESS en localisation**

Note 16 : maîtrise de type professionnel en terminologie et traduction

Note 17 : options en recherche, en traduction professionnelle du français-anglais, en traduction professionnelle anglais-français. L'option interprétation n'est plus offerte

Note 18 : option du programme d'études françaises et québécoises (programme couvert par l'autre groupe de travail du grand secteur des lettres)

Note 19 : mineure en langue française (24 cr.) et certificat en langue française (30 cr.)

Note 20 : **diplôme de deuxième cycle en traduction (Graduate Diploma in Translation) offert par le Centre d'éducation permanente**

Note 21 : options de la mineure en études littéraires françaises **en langue & traduction et en langue française**

Note 22 : certificat de la FEP en rédaction

Note 23 : B.A. « with a Major » en études françaises, **option langue ou littératures de langue française et option langue et didactique**

Note 24 : à l'UQTR, les données du système RECU ne permettent pas d'identifier séparément la clientèle correspondante aux deux des trois profils dans le bac en études françaises (langue et communication; langue et études littéraires) qui ont une composante en langue et linguistique. Ces deux profils sont considérés avec un troisième profil orienté vers les études littéraires.

Note 25 : mineure ou certificat en langue anglaise et concentration en linguistique dans la mineure en études anglaises (études littéraires)

Note 26 : mineure en langue et civilisations anglaises

Note 27 : mineure en études anglaises principalement axée sur la langue anglaise et nouveau certificat en rédaction professionnelle anglaise

Note 28 : certificat interuniversitaire (programme offert conjointement avec l'Université d'Athabaska)

Note 29 : concentration en linguistique dans le bac en études anglaises (études littéraires)

Note 30 : **le nouveau baccalauréat en études anglaises et interculturelles comprend des cheminements en rédaction, littérature et traduction**

Note 31 : baccalauréat en communication, rédaction et multimédia qui remplace le baccalauréat en études françaises, cheminement rédaction

Note 32 : alphabétisation; **certificat en enseignement de l'anglais langue seconde et certificat en enseignement du français langue seconde**

Note 33 : linguistique appliquée (didactique)

Note 34 : **certificat de la FEP en français langue seconde pour non-francophones**

Note 35 : mineures en linguistique, en sciences cognitives, en philologie française et romane; baccalauréats en linguistique et en études françaises et linguistique

* : un programme ou plus (A = anglais; F = français; E = espagnol)

◇ : possibilité d'obtenir un baccalauréat avec majeure

Tableau 2 – Détail des changements dans la programmation en linguistique, traduction, français et anglais depuis l'automne 1996

Établissement	Nom du programme	Suspension des admissions ou abandon	Nouveau	Modifié	Erreur dans le rapport CUP	Remarques
Bishop's	<i>Minor in English Language Studies</i>		√			
	<i>Certificate in English as a Second Language</i>	√				Ce certificat, qui avait été omis dans le rapport de la CUP, n'est plus offert
	Mineur en préparation à la traduction		√			Le programme est offert depuis l'automne 2000
Concordia	<i>Minor in English Language</i>	√				Le programme est aboli depuis l'automne 1997
	Maîtrise en traductologie		√			Le programme, axé sur l'étude interdisciplinaire des rapports entre traduction, langue et culture, est offert depuis 1999
	Baccalauréat en études françaises			√		Le bac avec majeure en études françaises qui comptait cinq options n'en possède plus que trois, dont deux en langue : langue ou littératures de langue française ; langue et didactique et traduction. Le bac <i>with Honours</i> est aboli
	<i>Minor in Professional Writing</i>		√			Entrée en vigueur : automne 2001
Laval	Certificat d'aptitude en traduction	√				Le programme est abandonné
	Baccalauréat en traduction			√		Le programme a été révisé de façon à inclure des cours de traduction de l'espagnol vers le français
	Diplôme de 2 ^e cycle en terminologie et traduction		√			Le programme est axé sur la recherche systématique en terminologie, unilingue et bilingue, les aspects théoriques et pratiques de la traduction (aut. 1999)
	Baccalauréat spécialisé en linguistique			√		Le programme est renommé baccalauréat en sciences du langage (aut. 1999)
	Baccalauréat intégré en langue française et rédaction professionnelle		√			Le programme remplace l'ancien baccalauréat avec majeure et mineure en linguistique (depuis l'automne 2000)
	Mineur ou certificat en linguistique		√			Le programme est en suspension d'admissions à l'automne 2001
	Majeure en linguistique	√				Le programme est en suspension d'admissions à l'automne 2001
	Mineure en rédaction professionnelle	√				Le programme, qui est en suspension d'adm. en 2001-2002, devrait être aboli
	Mineure en langue anglaise	√				Le programme est en suspension d'admissions
McGill	<i>Graduate Diploma in Translation</i>		√			Le programme est offert par le centre d'éducation permanente
Montréal	Bac spécialisé bidisciplinaire en études françaises et linguistique		√			Le programme est en vigueur depuis l'automne 1999
	Mineur en sciences cognitives		√			Le programme interdépartemental est en vigueur depuis l'automne 1999
	Mineur en philologie française et romane		√			Le programme contingenté est en vigueur depuis l'automne 2000
	Doctorat en linguistique, option traduction			√		L'option en traduction du doctorat en linguistique est devenue un programme à part entière depuis l'automne 2000
	Baccalauréat en traduction			√		Le programme comporte maintenant une option coop
	Certificat de traduction d'une troisième langue			√		Le programme, offert par la F.A.S., résulte de la fusion des certificats de traduction de l'allemand et de l'espagnol
	DESS en traduction, option interprétation	√				Le programme est en suspension d'admissions
	Maîtrise en traduction, français/anglais	√				Le programme est en suspension d'admissions

Tableau 2 – (suite)

Établissement	Nom du programme	Suspension des admissions ou abandon	Nouveau	Modifié	Erreur dans le rapport CUP	Remarques
Montréal (suite)	Certificat de français langue seconde pour non-francophones		√			Le programme est offert par la FEP (depuis l'automne 2000)
Sherbrooke	Certificat en rédaction professionnelle anglaise Baccalauréat en études françaises		√	√		Le programme est en vigueur depuis 1999 Le cheminement en linguistique a été enlevé de cet ancien programme (à l'aut. 2001) transformé en bac en communication, rédaction et multimédia et en bac en études littéraires et culturelles
UQAC	Certificat en français pour non-francophones Certificat en interprétation visuelle	√				Le programme est en suspension d'admissions Certificaten interprétation visuelle de l'UQAM offert par extension à l'UQAC
UQAH	Baccalauréat en traduction et rédaction DESS en localisation		√ √			Le programme est en vigueur depuis l'automne 1999 Programme axé sur l'adaptation de logiciels et de documents techniques accompagnateurs à une langue et une culture étrangères
UQAM	Mineure et majeure en sciences du langage Certificat et mineure en anglais		√ √			
UQTR	Baccalauréat en études françaises Certificat en traduction Baccalauréat en traduction Certificat en français pour non-francophones				√	Le bac en études françaises comportent trois profils dont deux possèdent une composante en langue et linguistique (langue et communication et langue et études littéraires). Les trois profils, incluant celui en études littéraires, sont dorénavant regroupés dans le système RECU, ce qui ne permet pas de distinguer les effectifs spécifiques à chacun. Le programme est en suspension d'admissions Le programme est en suspension d'admissions Le programme sera en suspension d'admissions durant l'année 2001-2002

officielle de l'autonomie disciplinaire de la traduction par l'Université ainsi qu'une ouverture à la formation de chercheurs véritablement qualifiés en traduction, puisque les professeurs de ce champ proviennent encore pour la plupart d'autres disciplines. L'Université de Montréal est donc la seule à offrir un programme de doctorat entièrement consacré à la traduction au Québec.

Quant aux autres programmes de cycles supérieurs de l'Université de Montréal, l'option en interprétation dans la maîtrise en traduction n'est plus offerte et les admissions dans la même option au DESS sont toujours suspendues. Les admissions sont également toujours suspendues dans l'option en traduction du français vers l'anglais, tant au DESS qu'à la maîtrise.

Dans le réseau de l'Université du Québec, l'UQAH a mis sur pied un baccalauréat en traduction et rédaction ainsi qu'un diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS) en *localisation*, un programme « axé sur l'adaptation de logiciels et de documents techniques accompagnateurs à une langue et une culture étrangères ». À l'UQTR, la suspension des admissions dans le certificat en traduction (survenue en 1996) et dans le baccalauréat en traduction (survenue en 1997) est maintenue.

L'on constate donc, de façon générale, que l'offre de programmes en traduction s'est élargie et ce, principalement aux cycles supérieurs. De deux programmes professionnels aux cycles supérieurs au temps des travaux de la CUP, on est passé à six.

Quant aux effectifs étudiants totaux à tous les cycles d'études en traduction, ils ont continué à baisser entre 1997 et 1999 et la baisse est quasi continue entre 1988 et 1999 (tableau 3, p. 29). À l'Université Laval, on estime que l'instauration d'un examen d'admission a pu être une cause additionnelle de la baisse des inscriptions. Dans le cas de l'Université de Montréal, le nombre réduit d'inscriptions en traduction, qui avait dû être abaissé en raison du manque de ressources professorales, est passé de 85 à 120 en 1996. En outre, les nouvelles inscriptions totales – incluant les nouvelles inscriptions aux certificats des universités de Montréal et McGill – ont enregistré une baisse de 21 % entre 1992 et 1999 (tableau 4, p. 31). Enfin, le nombre total de diplômés, tous cycles d'études confondus, a lui aussi chuté de 20% entre 1990 et 1999.

- **Les programmes de français : perfectionnement de la langue et rédaction professionnelle**

La programmation en français est demeurée relativement la même depuis la parution du rapport de la CUP. Deux nouveaux programmes multidisciplinaires résultent de reconfigurations et sont mieux adaptés aux besoins du marché de l'emploi. Il s'agit, comme il a été noté précédemment, du baccalauréat *intégré* en langue française et rédaction professionnelle de l'Université Laval et du baccalauréat en communication, rédaction et multimédia de l'Université de Sherbrooke. L'Université Laval a toutefois suspendu les admissions dans la mineure en rédaction professionnelle en 2001-2002, avant de procéder à son abolition.

Le tableau 3 (p. 29) montre que les effectifs étudiants totaux des programmes de français ont diminué entre 1997 et 1999. Il en va de même pour les nouvelles inscriptions (tableau 4, p. 32). Il faut signaler, par ailleurs, qu'à l'UQTR, le décompte global du système RECU ne permet pas d'identifier les effectifs, les nouvelles inscriptions et les diplômés propres aux deux profils du baccalauréat en études françaises intégrant des composantes en langue et linguistique (langue et communication et langue et études littéraires), puisqu'ils sont considérés ensemble avec un troisième profil orienté vers les études littéraires. Les données sur les programmes de l'UQTR telles que présentées dans le rapport de la CUP étaient erronées ; elles regroupaient les effectifs de deux options sur trois, dont la troisième option en études littéraires.

- **Les programmes d'anglais : perfectionnement de la langue et rédaction professionnelle**

L'Université Bishop's offre un nouveau *Minor in English Language Studies*. Le certificat en anglais langue seconde de la même université (*Certificate in English as a Second Language*) avait été omis dans le rapport de la CUP. À l'Université Concordia, où la mineure en langue anglaise est abolie depuis 1997, on a fait place à un nouveau programme de mineure en rédaction professionnelle. Pour sa part, l'Université de Sherbrooke a créé un certificat en rédaction professionnelle anglaise. De plus, le nouveau baccalauréat en études anglaises et interculturelles du même établissement comprend des cheminements en rédaction, littérature et traduction. Enfin, l'Université Laval a suspendu les admissions dans sa mineure en langue anglaise et dans sa mineure en études anglaises.

Quant aux effectifs étudiants des programmes de perfectionnement de la langue anglaise, la tendance à la baisse se poursuit (tableau 3, p. 29).

- **Les programmes de français langue seconde**

La Faculté de l'éducation permanente de l'Université de Montréal offre, depuis 2000, un certificat en français langue seconde pour non-francophones, tandis que l'UQTR a choisi, dans son cas, de suspendre les admissions dans son certificat. De plus, le certificat en français langue seconde de l'Université Bishop's, qui comprenait des cours de français oral et écrit, n'est plus offert.

La forte baisse des effectifs étudiants totaux en français langue seconde se poursuit entre 1997 et 1999 (tableau 3, p. 29). Les nouvelles inscriptions totales sont également toujours en baisse (tableau 4, p. 31).

- **Les programmes de formation des enseignants en langues**

Les programmes universitaires de formation des enseignants de français et d'anglais seront traités exhaustivement dans le cadre des travaux du Groupe de travail sur les programmes en éducation, qui se réunira en 2003. C'est pourquoi les données sur les inscriptions, nouvelles inscriptions et diplômés ne sont pas présentées ici, pas plus qu'elles ne l'étaient dans le rapport de la CUP. C'est pour cette raison également que le tableau 1 ne présente que schématiquement les principales options (français, anglais et espagnol) des programmes de formation des enseignants.

Il convient néanmoins de rappeler que ces programmes sont de deux types : il y a, d'une part, le baccalauréat d'enseignement au secondaire (BES) qui habilite à l'enseignement du français ou de l'anglais comme langues premières et, d'autre part, les baccalauréats en enseignement du français et de l'anglais comme langues secondes. Enfin, l'on remarque que la formation des enseignants en espagnol est maintenant aussi offerte dans trois établissements : à l'Université Laval, à l'UQAC et à l'UQTR. Quant au programme de baccalauréat en enseignement de l'espagnol au secondaire de l'Université de Montréal, il ne figure pas dans la liste des programmes reconnus par le Comité d'agrément des programmes de formation à l'enseignement (CAPFE). Il est à noter que ce programme n'admet plus de nouveaux étudiants en raison des nouvelles orientations définies par le MEQ pour la formation à l'enseignement.

Étant donné que la linguistique fait partie intégrante de ces programmes, il peut arriver qu'on en fasse brièvement mention. On reviendra au chapitre trois sur l'importance des activités en linguistique dans les programmes de formation des enseignants.

1.2 Données sur les unités académiques

Les plus récents chiffres sur les crédits-étudiants (tableau 5, p. 33) générés par des étudiants inscrits dans d'autres programmes que ceux du secteur témoignent toujours d'une contribution significative des unités académiques du secteur de linguistique, traduction, français et anglais langues maternelles et secondes aux programmes des autres disciplines.

Le tableau 6 (p. 34) indique que les ressources professorales des unités académiques qui participent aux programmes de linguistique, de traduction et de langues française et anglaise se sont plus ou moins maintenues entre 1997 et 2000, mais elles demeurent moins nombreuses qu'au début des années 1990 dans la plupart des établissements. À l'UQAC, il faut signaler que l'unité académique a changé par rapport à celle pour laquelle des données étaient présentées dans le rapport de la CUP. Les données concernent maintenant l'ensemble du département, qui regroupe la linguistique française et anglaise, les langues et littératures anglaise et espagnole, ainsi que les études littéraires d'expression française. À l'UQAM, le Département de linguistique a été renommé Département de linguistique et de didactique des langues en 1996. Cette appellation reflète la réalité des effectifs professoraux et des programmes qui sont sous sa juridiction.

Le tableau 7 (p. 35) présente le financement de la recherche pour deux années académiques récentes, soit 1998-1999 et 1999-2000.

Chapitre 2

Suivi des recommandations de la Commission des universités sur les programmes

2.1 LINGUISTIQUE

Recommandation 1 – Relance et intégration de la linguistique à d'autres formations universitaires

<p>« Pour mieux répondre aux nouveaux besoins qui semblent s'exprimer dans le milieu des professions langagières et pour relancer l'intérêt pour des études en linguistique, la Commission recommande que les universités qui ont opté pour l'offre d'un baccalauréat en linguistique composé d'une majeure dans la discipline et d'une mineure dans une autre discipline, poursuivent leurs efforts d'intégration de la linguistique à d'autres formations universitaires. D'autres mesures pour relancer les programmes de premier cycle pourraient être examinées. À cette fin, la Commission recommande que les responsables des programmes de linguistique forment une table de concertation et fassent rapport de leurs réflexions à la sous-commission, à sa réunion de suivi de décembre 1999. »</p>	<p>L'intégration de la linguistique à d'autres programmes universitaires, notamment dans des baccalauréats <i>intégrés</i> ou bidisciplinaires, est déjà amorcée dans plusieurs universités.</p> <p>En réponse aux travaux de la CUP, une certaine concertation a donné lieu à un projet de programme de premier cycle multidisciplinaire et interuniversitaire qui est présentement à l'étude.</p>
--	---

L'Université Laval est déjà engagée dans l'intégration de la linguistique à d'autres formations universitaires. Depuis l'automne 2001, le baccalauréat *intégré* en langue française et rédaction professionnelle comprend des cours de linguistique, ce qui devrait permettre de consolider l'enseignement de la linguistique à l'Université. Ce nouveau programme remplace l'ancien baccalauréat avec majeure et mineure en linguistique. La majeure et la mineure, qui sont actuellement en suspension d'admissions, seront prochainement abolies. Ce changement s'inscrit dans l'opération de reconfiguration générale des programmes de baccalauréat de l'Université Laval, qui est en cours depuis 1998 et devrait être terminée pour l'automne 2004. Cette reconfiguration a déjà conduit à la création de « programmes nouvelle version » visant à rationaliser la banque de cours et à répondre à l'interdisciplinarité. La majeure partie des disciplines de la Faculté des lettres de l'établissement ont participé à cette opération visant la création de baccalauréats *intégrés* qui lient deux champs d'études. Quant au baccalauréat spécialisé en linguistique, il a été révisé et il semble que les inscriptions y soient en hausse depuis. Enfin, il est à noter que le baccalauréat intégré en études littéraires, en vigueur depuis l'automne 2001, propose six concentrations dont l'une est en rédaction professionnelle et une autre en langue française.

À l'Université de Montréal, les temps sont également au décloisonnement comme en témoigne la création de programmes bidisciplinaires ou pluridisciplinaires de premier cycle qui comportent des cours en linguistique : un baccalauréat en études françaises et linguistique, un mineur en philologie française et romane ainsi qu'un mineur en sciences cognitives. Quant au baccalauréat spécialisé en linguistique de l'Université, il est en difficulté, mais la création des nouveaux programmes devraient permettre de relancer l'intérêt pour des études dans le domaine. C'est pourquoi l'Université se prononcera sur son avenir en 2002. Enfin, le majeur et le mineur sont encore tout désignés pour ceux qui se destinent à l'orthophonie.

À l'Université McGill, la Faculté des arts a implanté le *Multi-Track System* permettant à l'étudiant d'acquérir une double formation. Selon ce système, le département de linguistique offre une concentration majeure en linguistique, une mineure en linguistique théorique (*theoretical linguistics*) ainsi qu'une mineure en linguistique appliquée (*applied linguistics*) devant être combinées à une

mineure ou à une majeure dans une autre discipline. L'interdisciplinarité est donc devenue obligatoire. Par ailleurs, le contrat de performance de l'établissement favorise clairement l'approche multidisciplinaire.

L'UQAM, qui a effectué une vaste opération de reconfiguration de ses programmes, offre une majeure en sciences du langage pouvant être combinée avec une mineure en informatique ou encore avec une mineure en allemand, en anglais, en espagnol, en histoire ou en philosophie. La conversion du baccalauréat spécialisé en linguistique en un baccalauréat spécialisé en sciences du langage et l'ajout des majeures et des mineures en sciences du langage, de même que l'arrimage avec plusieurs autres mineures ont eu une incidence positive. On offre toujours les certificats en enseignement de l'anglais langue seconde et en enseignement du français langue seconde, auxquels contribuent de manière significative les unités de linguistique. Le baccalauréat en enseignement des langues secondes a fait place à deux nouveaux baccalauréats : l'un en enseignement du français langue seconde et l'autre en enseignement de l'anglais langue seconde, qui permet une certaine consolidation et une augmentation de la formation en linguistique dans les deux programmes qui relèvent du Département de linguistique et de didactique des langues. De manière générale, tous les programmes de l'UQAM s'ouvrent aux autres disciplines des sciences humaines ou de l'informatique et les programmes de langues secondes (français et anglais) s'ouvrent à la littérature et à la linguistique. Cette ouverture est d'autant plus notable que l'UQAM a instauré, en 2001, une mesure de révision de son offre de formation faisant en sorte que les programmes de baccalauréat comportent désormais 18 unités acquises hors de la discipline. La linguistique est aussi une composante majeure du doctorat en informatique cognitive du même établissement, qui est un programme administré par le département d'informatique et offert conjointement avec la TELUQ.

À l'UQAC, la reconfiguration des programmes est plus difficile à réaliser puisque les petites universités possèdent une banque de cours plus réduite et un éventail de mineures plus restreint. Dans sa forme actuelle, le programme de baccalauréat en linguistique est déjà passablement ouvert à d'autres disciplines, puisqu'il comprend neuf crédits de langues étrangères, 12 crédits dans une discipline connexe et neuf crédits de cours d'enrichissement (cours libres). Malheureusement, cette ouverture n'est pas reflétée dans l'appellation du programme. Des modifications sont en cours qui pourraient conduire à un baccalauréat en sciences du langage de même qu'à une majeure et à une mineure en linguistique et langue française. La révision du programme de baccalauréat en linguistique devrait aboutir au début de l'année 2002. À court terme, on fonde un certain espoir dans l'amélioration du recrutement à la suite de la reprise de l'embauche dans la fonction publique et de l'ouverture d'une maîtrise en orthophonie à l'Université Laval.

Par ailleurs, un projet de certificat interuniversitaire portant sur les applications de la linguistique et faisant appel au traitement de la langue par ordinateur est présentement à l'étude. Il en sera question plus en détails au chapitre suivant. Si ce type de concertation ne répond pas à l'ensemble des points méritant d'être discutés au sein d'une table de concertation, elle représente néanmoins une initiative qui s'inscrit directement dans la mouvance des travaux la CUP. Mais les représentants du Groupe de travail s'entendent sur la pertinence de constituer éventuellement une table de concertation interuniversitaire afin de discuter de mesures susceptibles de relancer la linguistique dans l'ensemble des établissements. On y revient au troisième chapitre.

Recommandation 2 – Initiation à la linguistique au niveau collégial

<i>« La Commission recommande que les établissements d'enseignement collégial consacrent plus de temps à l'initiation à des rudiments de linguistique dans l'enseignement de l'usage et des propriétés de la langue française dans le cadre des cours de français propre de la formation générale. »</i>	Il y a toujours consensus quant à l'importance de consacrer plus de temps à l'étude de l'usage et des propriétés de la langue (ce qui peut inclure des rudiments de linguistique) dans la formation collégiale. Toutefois, la recommandation n'a pas connu de suites.
--	--

Comme cette recommandation n'a pas été communiquée aux établissements d'enseignement collégial, elle n'a pas connu de suites. Toutefois, le Groupe de travail réaffirme l'importance de consacrer plus de temps dans la formation collégiale à l'étude de l'usage et des propriétés de la langue de même qu'à son rôle dans la société, afin de contribuer au développement des étudiant(e)s en français écrit. Si la formation collégiale se voit enrichie en réponse à ces préoccupations, il serait alors possible également d'attirer davantage d'étudiant(e)s dans le domaine de la linguistique à l'université. On revient sur le sujet au chapitre suivant.

2.2 TRADUCTION

Recommandation 3 – Programmes en traduction, inscriptions et marché de l'emploi

<i>« La Commission recommande que les universités qui offrent des programmes en traduction surveillent de près le marché de l'emploi pour les traducteurs. Si à cause du manque de débouchés, les inscriptions devaient continuer à chuter, il y aurait lieu de repenser l'offre de programmes ».</i>	Le lien entre les inscriptions et les débouchés n'est pas aussi direct qu'on semble le mentionner dans le second volet de la recommandation. La situation du marché de l'emploi s'est nettement améliorée depuis les travaux de la CUP.
---	--

Les représentants du Groupe de travail sont d'avis que le lien entre les inscriptions dans les programmes et les débouchés, tel qu'exposé dans la recommandation n° 3, n'est pas aussi direct. Ainsi, l'énoncé relèverait du présupposé.

Par ailleurs, la conjoncture actuelle n'est plus celle des travaux de la CUP; les perspectives d'emploi meilleures, telles qu'annoncées dans le rapport de la CUP, se seraient confirmées, si bien que l'on compterait actuellement cinq emplois pour un finissant en traduction, le Bureau fédéral de la traduction étant toujours l'un des principaux employeurs. De plus, la croissance du marché de l'emploi se situerait autour de 25% par année. Qui plus est, on estime qu'environ 5000 traducteurs devraient prendre leur retraite des entreprises dans l'ensemble du Canada d'ici les cinq prochaines années. À l'Université de Montréal, il semblerait que, même avec le nouveau doctorat en traduction, le département ne réussisse pas à répondre aux besoins du marché de l'emploi. Bref, on souligne qu'il n'y aurait plus lieu de s'inquiéter. Une avenue de solution pour relancer les programmes serait donc d'informer les jeunes des débouchés maintenant plus nombreux.

Recommandation 4 – Rationalisation des programmes en traduction à l'Université de Montréal

<i>« Étant donné que le Département de linguistique et de traduction de l'Université de Montréal a présenté un plan de rationalisation touchant ses programmes de traduction, la Commission recommande que l'établissement statue sur sa mise en application. Il est question d'abolir la maîtrise en interprétation et l'option en traduction du français vers l'anglais tant dans le DESS que dans la maîtrise; de fusionner les options recherche et traduction de l'anglais vers le français à la maîtrise; et de réactiver les DESS en interprétation et en traduction de l'anglais vers le français. »</i>	La maîtrise en interprétation n'est plus offerte et l'option en traduction du français vers l'anglais tant au DESS qu'à la maîtrise est toujours en suspension d'admissions. L'offre de programmes devra être analysée à fond en 2002.
--	--

À l'Université de Montréal, toute la question de la reconfiguration de l'offre de formation en traduction devrait être analysée à fond en 2002. Toutefois, dès janvier 2001, l'université affirmait son intention de consolider ses programmes dans le domaine.

L'option en interprétation, comme il a déjà été précisé au chapitre précédent, n'est plus offerte dans le programme de maîtrise en traduction et les admissions sont toujours en suspension dans la même option au DESS. La formation en interprétation a été jugé inadéquate, car le volet d'interprétation consécutive ne serait pas suffisant pour assurer l'« employabilité » des étudiants. Il faudrait ajouter un volet d'interprétation de conférences comme celle qu'offre l'École de traduction et d'interprétation de l'Université d'Ottawa. On songe d'ailleurs à mettre sur pied une maîtrise conjointe avec cet établissement.

Au sujet de la suspension des admissions dans l'option en traduction du français vers l'anglais au DESS et à la maîtrise, on souligne que le problème ne se situe pas au plan de la clientèle, mais des ressources professorales insuffisantes.

2.3 FRANÇAIS LANGUE SECONDE

Recommandation 5 – Programmes de l'UQAC, de l'UQTR, de l'Université Laval et de l'UQAM

<i>« La Commission recommande que l'UQAC et l'UQTR reconsidèrent leurs certificats de français langue seconde, en proposant soit une concertation avec l'Université Laval ou avec l'UQAM, soit une transformation de leur programme, soit leur abandon. La Commission recommande également que l'Université Laval et l'UQAM examinent des solutions pour mettre un terme à la baisse constante d'inscriptions dans leurs programmes ».</i>	Les programmes de français langue seconde de l'UQAC et de l'UQTR sont en suspension d'admissions. Les inscriptions seraient depuis peu en hausse à l'UQAM. et l'Université Laval a procédé à la révision de son programme de français langue seconde.
--	--

En ce qui concerne le premier volet de la recommandation, le certificat en français pour non-francophones de l'UQTR, offert par l'École internationale de français (ÉIF), ne sera pas offert durant l'année 2001-2002. Il semblerait que la viabilité du programme soit difficilement envisageable au plan institutionnel. À l'UQAC, le programme de français pour non-francophones est toujours en suspension d'admissions et devrait le demeurer.

Pour ce qui est du second volet de la recommandation, aucune solution n'est envisagée dans l'immédiat pour mettre un terme à la baisse constante des inscriptions dans les programmes de l'UQAM et de l'Université Laval. Il faut toutefois noter que les inscriptions dans les cours du programme de français langue seconde de l'UQAM, qui accueillent bon nombre d'étudiants des groupes de francisation du Ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration (MRCI) (anciennement COFI), sont désormais en hausse. À l'Université Laval, le baccalauréat en français langue seconde vient d'être révisé et sa relance est à surveiller. La question sera abordée de nouveau au chapitre suivant.

Chapitre 3

Bilan de la situation depuis les travaux de la CUP

3.1 L'après-CUP et la restructuration des programmes du secteur

Les réactions des établissements aux travaux de la Commission des universités sur les programmes (CUP) ont conduit à de nombreuses modifications dans la programmation du secteur LINGUISTIQUE, TRADUCTION, FRANÇAIS ET ANGLAIS. Bien que les références explicites aux travaux de la CUP n'abondent pas, il a été possible de constater que leur influence est nette en ce qui a trait notamment au souci de rationalisation et de décloisonnement.

Même si le nombre total de programmes de linguistique, de traduction, de français et d'anglais a légèrement augmenté depuis les cinq dernières années – leur nombre est passé de 72 en 1996 à 78 en 2001 –, l'esprit de rationalisation a été présent dans le réaménagement de la programmation, car plusieurs programmes du secteur ont été abandonnés ou sont maintenant en suspension d'admissions. D'autres programmes ont été fusionnés et des reconfigurations ont mené à la création de programmes multidisciplinaires (universités McGill, de Montréal, de Sherbrooke et UQAM) ou *intégrés* (Université Laval). Il faudra toutefois attendre quelques années avant de pouvoir évaluer les résultats de ces restructurations. Ces changements sont pour la plupart issus de reconfigurations plus générales effectuées par une majorité d'établissements.

3.2 Des programmes de linguistique révisés et reconfigurés

Les faits saillants du rapport de la CUP auront eu le mérite de faire prendre conscience de la précarité des programmes de linguistique de premier cycle, spécialement dans les établissements francophones. La linguistique, au même titre que certaines autres disciplines fondamentales, est en difficulté comme ailleurs en Amérique du Nord, ainsi qu'en France. Les travaux de la CUP ont aussi incité les responsables à mener une réflexion de fond quant aux objectifs à poursuivre dans les programmes de linguistique. En ce sens, ils ont également eu pour effet de faire réagir les responsables afin que ne disparaisse pas des universités cet enseignement fondamental. Comme on a pu le voir au chapitre précédent, la plupart des unités académiques tentent actuellement de trouver des solutions concrètes en fonction de leurs spécificités institutionnelles et des moyens dont elles disposent.

Ainsi, des baccalauréats mieux adaptés aux réalités du marché du travail et moins spécialisés ont été conçus et s'ajoutent ou sont offerts en remplacement de certains programmes spécialisés. Par ailleurs, comme on l'a précédemment noté, l'intégration de la linguistique aux autres formations universitaires est une orientation privilégiée par plusieurs établissements. Les programmes multidisciplinaires ayant des composantes en linguistique se multiplient. De cette manière, les cours de linguistique sont offerts dans un cadre plus large et dans un plus grand nombre de programmes, ce qui devrait permettre de les consolider en ce qui a trait notamment à leurs effectifs étudiants.

Malgré une certaine fragilité des programmes, il faut souligner que la linguistique compte au nombre des disciplines qui reçoivent un financement considérable de la part des organismes subventionnaires de la recherche en lettres et en sciences humaines et sociales.

Par ailleurs, la baisse récente des effectifs en linguistique au premier cycle ne serait pas toute attribuable à un intérêt moins grand pour la discipline, puisque l'on assiste peut-être davantage, depuis quelques années, à un déplacement de clientèle vers des sphères d'activités plus professionnelles, telles que la terminologie et la rédaction. Il importe de rappeler que ces secteurs

d'activités ont longtemps relevé de la linguistique ou du champ des études françaises (littérature et langue).

Dans la mesure où cette situation précaire pourrait n'être que temporaire, le Groupe de travail estime qu'il faut éviter de prendre des décisions trop hâtives qui risqueraient de nuire aux programmes de linguistique. Il ne faudrait pas, par ailleurs, porter atteinte à une expertise développée au Québec depuis trente ans. Il faut s'assurer de la formation d'une relève, afin que les universités demeurent dynamiques tant au plan de la recherche qu'au plan de l'enseignement.

La linguistique joue toujours un rôle primordial dans les formations universitaires du secteur, ainsi que dans un grand nombre d'autres formations universitaires. On a précédemment pu remarquer qu'en plus de l'offre de cours de linguistique dans les programmes de sciences humaines et sociales, les programmes dans le domaine demeurent encore tout désignés pour poursuivre des études en orthophonie, en enseignement des langues et en informatique.

Cette contribution toujours significative de la linguistique aux programmes des autres disciplines pourrait augmenter avec les récentes révisions de l'offre de formation dans le grand secteur des lettres et dans les secteurs des sciences humaines et sociales. Il va sans dire que les multiples applications pratiques de la linguistique constituent encore autant d'avenues de développement de la discipline. C'est pourquoi un groupe formé de professeur(e)s de linguistique de l'UQAM, de l'UQAC, des universités Laval et de Sherbrooke, ainsi que des membres du groupe de recherche appliquée en linguistique informatique (RALI) de l'Université de Montréal étudient, depuis 1999, la possibilité d'offrir un certificat de premier cycle sur les applications de la linguistique faisant appel au traitement de la langue par ordinateur. Ce projet pourrait faciliter l'insertion professionnelle des étudiants au sein des industries de la langue, ce qui pourrait contribuer à la relance des activités en linguistique. Le projet a reçu une subvention du Fonds de développement académique du réseau [de l'Université du Québec] (FODAR) et est endossé par certains départements de linguistique dont celui de linguistique et de didactique des langues de l'UQAM.

Il convient de rappeler que dans son rapport final, la CUP recommandait de maintenir et de soutenir des programmes dans les disciplines fondamentales et ce, dans toutes les universités. La linguistique compte parmi ces disciplines fondamentales qui méritent d'être soutenues, malgré son faible recrutement, puisqu'elle contribue à la maîtrise de la langue, nécessaire au développement de la pensée et à l'acquisition des compétences linguistiques nécessaires pour bien communiquer. Selon les contrats de performance, deux établissements se montrent en faveur du maintien des disciplines fondamentales. La position de l'Université Laval est, à cet égard, sans équivoque : la place de la linguistique est considérée essentielle dans la « formation fondamentale »². Pour sa part, l'Université McGill fait référence à l'importance d'assurer que les disciplines fondamentales restent au cœur de l'offre de formation.

Les membres du Groupe de travail considèrent qu'il est prématuré de former une table de concertation interuniversitaire pour traiter des programmes de linguistique, puisque la plupart des unités responsables s'affairent à trouver des solutions pour relancer l'intérêt envers leurs activités. Le Groupe émet toutefois le souhait de se réunir de nouveau d'ici la fin de l'année 2002, afin d'évaluer la pertinence de collaborer à un projet commun visant à surveiller et à promouvoir le développement de l'ensemble des programmes de linguistique.

² Tiré de la lettre du recteur de l'Université Laval, monsieur François Tavenas, adressée à la secrétaire générale de la CUP, le 3 juin 1999, suite à la publication du rapport sectoriel n° 11 de la CUP, *Les programmes de linguistique, de traduction, de français et d'anglais en vigueur dans les universités du Québec*.

Étant donné l'importance de consacrer plus de temps dans la formation collégiale à l'étude de l'usage et des propriétés de la langue de même qu'à son rôle dans la société et que, ce faisant, on pourrait attirer plus d'étudiants dans le domaine de la linguistique à l'université, le Groupe de travail souhaite que la recommandation n° 2 du rapport sectoriel de la CUP soit reconduite, mais auprès du Comité des affaires académiques.

La position du Groupe de travail abonde dans le sens de celle de la Commission des États généraux sur la situation et l'avenir de la langue française au Québec, qui soutient que l'ordre d'enseignement collégial « est appelé à jouer un rôle décisif sur le plan linguistique » et devrait permettre à ceux et celles qui le fréquentent d'acquérir des compétences linguistiques qui les préparent non seulement aux exigences du marché du travail, mais les sensibilisent et les ouvrent à d'autres cultures³.

Pour donner suite à la recommandation n° 2 du rapport sectoriel de la CUP, le Groupe de travail souhaite donc que le Comité des affaires académiques sensibilise, dans le cadre du CLES ou autrement, les établissements d'enseignement collégial à l'importance d'initier les étudiant(e)s à l'usage et aux propriétés de la langue de même qu'à son rôle dans la société, afin de favoriser leur acquisition de compétences linguistiques.

3.3 Les programmes de traduction : un portrait à nuancer

Le Groupe de travail estime que le bilan de la situation du domaine de la traduction présenté dans le rapport de la CUP donnait une perception trop pessimiste de la réalité. Cependant, il reste que les programmes présentaient d'importantes baisses d'effectifs qu'il fallait expliquer; cette situation s'est d'ailleurs prolongée jusqu'en 1999, mais il semblerait que les inscriptions soient depuis en hausse dans tous les programmes, sauf à l'UQTR où les admissions ont été suspendues.

Non seulement les inscriptions sont en hausse et les perspectives d'emploi meilleures se concrétisent. En particulier, le domaine de la traduction est en plein essor en Outaouais. Les inscriptions en traduction sont en nette croissance à l'UQAH et, selon le contrat de performance de l'établissement, on entend doubler les effectifs du nouveau baccalauréat en traduction et rédaction. Autre indice de la reprise dans le domaine, la moitié des professeurs de traduction à l'Université Concordia ont été embauchés depuis moins de sept ans, ce qui donne une idée des besoins considérables du secteur.

La plupart des programmes ont dû s'ajuster aux nouvelles exigences professionnelles, et ce tant au niveau du premier cycle que des cycles supérieurs. Ce qui explique l'offre d'une nouvelle option de système coopératif dans le baccalauréat en traduction de l'Université de Montréal, qui vise à répondre à une forte demande des milieux professionnels. Ce programme devrait faciliter l'insertion en emploi des finissants, puisqu'ils reçoivent, au terme de leur formation, la reconnaissance d'une année d'expérience professionnelle en plus de la certification professionnelle de l'Ordre des traducteurs et interprètes agréés du Québec. Puis, à l'Université Laval a ajusté son baccalauréat en traduction aux besoins du marché de l'emploi en y incluant des cours de traduction de l'espagnol vers le français. De la même façon, les nouveaux programmes de cycles supérieurs, comme celui du doctorat en traduction à l'Université de Montréal, visent à répondre aux nouveaux besoins et aux exigences de plus en plus poussées du marché de l'emploi. Il en va de même pour le nouveau diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS) en *localisation* de l'UQAH, qui répond à un nouveau besoin dans les industries langagières.

³ Commission des États généraux sur la situation et l'avenir de langue française au Québec, *Le français, une langue pour tout le monde. Une nouvelle approche stratégique et citoyenne*, Gouvernement du Québec, 2001, p. 58.

Si la programmation aux cycles supérieurs s'est élargie, celle du premier cycle est demeurée relativement la même mis à part quelques changements. Comme on l'a déjà constaté, l'Université Laval a procédé à l'abolition de son certificat d'aptitude à la traduction au profit d'un diplôme de deuxième cycle en terminologie et traduction. Du côté de l'UQTR, vu les ressources limitées dont elle dispose dans l'enseignement de la traduction, l'Université a suspendu les admissions dans son baccalauréat, puisque celui-ci compte parmi les programmes à faible effectif étudiant et qu'il entraîne, selon l'institution, des coûts élevés compte tenu de l'offre de cours particulière sur laquelle il repose. L'Université a ainsi décidé de suspendre les admissions au programme dans le but de concentrer les forces du Département dans la formation des enseignants de langues secondes (anglais et espagnol) ainsi que dans l'enseignement de ces deux langues au niveau universitaire. Dans le contrat de performance de l'établissement, il est précisé qu'on entend éventuellement fermer le programme de baccalauréat en traduction.

3.4 Français langue seconde : certains programmes toujours en difficulté

La viabilité de certains programmes en français langue seconde semble plutôt incertaine, et ce particulièrement à l'Université Laval. L'établissement déplore d'ailleurs que le domaine du français langue seconde soit en difficulté et souhaite que la révision de son programme permette de le relancer puisqu'il a contribué à la réputation de l'établissement. Par ailleurs, l'Université Laval a signalé son ouverture à la collaboration et cette avenue devrait être considérée dans l'éventualité où l'on chercherait à développer les programmes dans le domaine. Les actions entreprises par l'Université pour consolider le domaine sont d'autant plus importantes que les certificats en français langue seconde ne sont temporairement plus offerts à l'UQAC et à l'UQTR. Par contre, la situation diffère dans les établissements de la région montréalaise, puisque les inscriptions aux cours de français langue seconde à l'UQAM seraient en hausse et que la Faculté de l'éducation permanente de l'Université de Montréal a créé un certificat en français langue seconde pour non-francophones. Quant à l'Université Concordia, les cours de français offerts par le Département d'études françaises reçoivent toujours un nombre important d'étudiants non-francophones inscrits aux programmes de commerce et de génie.

Une des raisons avancées pour expliquer la baisse constante d'inscriptions dans les programmes de français langue seconde est que l'espagnol ferait de plus en plus concurrence au français.

Sans que cela n'explique la baisse constante de clientèle, on soupçonne que bon nombre de jeunes, notamment Américains, vont apprendre le français dans les universités françaises plutôt que dans celles du Québec, du fait possiblement d'une perception négative du français québécois. Toutefois, on ne dispose d'aucune donnée précise permettant de le montrer. Quoi qu'il en soit, les programmes de français langue seconde offerts par les universités québécoises devraient peut-être faire l'objet d'une promotion particulière à l'extérieur du Québec.

Une autre solution pour attirer les étudiant(e)s dans les programmes de français langue seconde dans les universités québécoises serait de favoriser la mobilité internationale des étudiants. On signale à ce sujet que le Québec ne constitue pas pour le moment une destination dans le cadre des programmes de type « Junior Year Abroad ».

Ainsi, le Groupe de travail souhaite que les directions des études de chacune des universités québécoises mènent une campagne promotionnelle internationale pour les formations en français langue seconde offertes par les universités québécoises et favorisent davantage la mobilité étudiante, afin d'attirer en retour un plus grand nombre d'étudiant(e)s étranger(ère)s .

3.5 Les programmes de formation des enseignants en langues

Le Groupe de travail se réjouit de constater le renforcement de la formation disciplinaire dans les programmes de formation des enseignants en français et en anglais langues premières.

Par ailleurs, les programmes de formation des enseignants en français et en anglais langues secondes sont toujours importants pour les unités responsables des programmes de langue et de linguistique. Fortes de leur expérience en didactique des langues secondes, les unités de linguistique et de langues souhaitent que leur rôle soit maintenu dans la gestion de ces programmes.

Il est à noter que les programmes de formation des enseignants de langues sont même devenus une priorité pour le département des langues modernes et de traduction de l'UQTR, qui concentre désormais ses forces dans la formation des enseignants de langues secondes (en anglais et, maintenant aussi, en espagnol). La formation des enseignants en espagnol est maintenant offerte dans les baccalauréats en enseignement des langues secondes de l'Université Laval, de l'UQAC et de l'UQTR.

3.6 Les compétences linguistiques dans la formation des enseignants

À l'instar de la Commission des États généraux sur la situation et l'avenir de langue française au Québec, le **Groupe de travail endosse et réaffirme l'importance de la recommandation n° 19 du rapport de la Commission** à l'effet « que soit exigé de tous les titulaires d'un baccalauréat en enseignement, quelle que soit la discipline à laquelle ils se destinent, **qu'ils s'expriment dans un français oral et écrit de qualité et qu'ils aient une excellente connaissance du code de langue** pour être en mesure de l'enseigner et d'en tenir compte dans la correction des copies d'élèves »⁴. Le Groupe de travail estime également qu'il est essentiel de prévoir une **augmentation du nombre de cours à contenu linguistique** lors de la révision des programmes de formation des enseignants, puisqu'actuellement seulement 12 crédits sur 120 sont consacrés au français dans le programme d'enseignement au préscolaire et au primaire et seulement entre 24 et 48 crédits sur 120, selon les programmes et les établissements, y sont consacrés dans le baccalauréat en enseignement du français au secondaire⁵. Quant à la formation requise en français pour les enseignants des autres matières, elle est fort limitée (3 crédits), voire le plus souvent nulle. Ainsi, qu'il s'agisse de formation des enseignants en français ou de formation en français de tous les enseignants, on croit, à l'instar du MEQ et de la Commission Larose, qu'il faut préconiser un renforcement des habiletés linguistiques de sorte que le personnel enseignant manifeste une bonne qualité de langue écrite et orale⁶.

Le présent Groupe de travail recommande donc au **Groupe de travail sur les programmes en éducation – dont les travaux dans le cadre du Comité de suivi sur les programmes auront lieu dans deux ans – de réaffirmer, d'une part, l'importance pour tous les enseignants et enseignantes d'une excellente maîtrise de la langue d'enseignement et, d'autre part, la nécessité pour les universités québécoises de prendre les moyens pour assurer et garantir cette maîtrise.**

⁴ Commission des États généraux sur la situation et l'avenir de langue française au Québec, *op. cit.*, p. 44.

⁵ *Ibid.*

⁶ *La formation à l'enseignement, les orientations, les compétences professionnelles*, MEQ, 2001, 210 p. Voir en particulier la compétence n° 2 présentée dans « Le référentiel de compétences professionnelles de la profession enseignante », pp. 69-73.

Cadre de référence du Comité de suivi sur les programmes (CSP) et des groupes de travail sectoriels (abrégé)

Dans son « Rapport final présenté au ministre d'État à l'Éducation et à la Jeunesse » et intitulé : *Pour une vision concertée de la formation universitaire : diversité et complémentarité*, la Commission des universités sur les programmes (CUP) a formulé les trois recommandations suivantes à l'intention de la CREPUQ :

- « 2. *Que la CREPUQ, en collaboration avec le ministère de l'Éducation, prenne les moyens et alloue les ressources requises pour que les données colligées par la CUP soient constamment mises à jour;*
3. *Que la CREPUQ, pour assurer un suivi aux travaux de la Commission, avise des moyens de surveiller les suites données par les universités aux recommandations contenues dans les derniers (sic) rapports de la CUP, du fait de la fin de ses activités;*
4. *Que la CREPUQ, afin de poursuivre le travail de rationalisation dans l'offre de programmes et de maintenir une complémentarité dans la programmation, organise, périodiquement, une rencontre des représentants des universités par secteur disciplinaire, sur le modèle des 23 sous-commissions, pour faire le point sur l'évolution de la situation des programmes depuis la publication des rapports de la CUP; ».*

Le Conseil d'administration de la CREPUQ a résolu, en novembre 2000, d'assurer la mise en œuvre de ces recommandations en confiant au Comité des affaires académiques le soin d'y donner suite. À cette fin, des groupes de travail sont mis sur pied dans chacun des secteurs ou regroupements disciplinaires ; les établissements universitaires qui offrent des programmes de grade dans un secteur donné désignent leurs représentants au groupe de travail correspondant.

Le CA a également convenu de former un Comité de suivi sur les programmes composé d'universitaires à la retraite provenant de disciplines et d'établissements différents, qui connaissent bien le système universitaire et jouissent d'une bonne crédibilité auprès de la communauté. Le mandat du Comité, dont les membres assumeront à tour de rôle la présidence des groupes de travail, consiste à superviser la réalisation des travaux et à en assurer la cohérence, en liaison avec le Comité des affaires académiques.

Chaque groupe de travail tiendra deux réunions – ou trois, à titre exceptionnel – et produira, à l'intention du Comité des affaires académiques, un court rapport qui contiendra la mise à jour des données pertinentes et fera état de la situation des programmes et des activités de collaboration poursuivies depuis la publication du rapport de la CUP, lequel constituera son point de départ obligé.

[...]

Pour ce qui est de l'invitation à « poursuivre le travail de rationalisation dans l'offre de programmes et de maintenir une complémentarité dans la programmation », selon la recommandation 4, en faisant « le point sur l'évolution de la situation des programmes depuis la publication des rapports de la CUP », les groupes de travail pourraient à leur tour formuler des recommandations, étant entendu qu'il appartient au Comité des affaires académiques d'y donner suite, s'il y a lieu.

Programme d'activités et calendrier

On trouvera à la page suivante la liste des disciplines ou groupes de disciplines classés dans l'ordre où ils seront examinés par les groupes de travail correspondants au cours des trois prochaines années.

Il est à noter que les changements ci-après ont été apportés aux regroupements disciplinaires retenus par la CUP :

- a) « travail social et animation sociale et culturelle » ont été retirés du groupe # 11 (« sciences infirmières, santé communautaire, épidémiologie », etc.) et placés dans le nouveau regroupement # 13 avec « criminologie », qui faisait partie du groupe # 5 (« science politique, sociologie et disciplines apparentées », etc.);
- b) « droit » et « philosophie et éthique » sont séparés en deux secteurs distincts;
- c) « études et production cinématographiques », qui faisaient partie du groupe # 19 (« arts visuels et médiatiques, danse, art dramatique, etc. »), ont été reclassées dans le groupe # 6 avec « communication »;
- d) « musique », qui a fait l'objet du tout premier rapport de la CUP, a été placée avec les autres disciplines artistiques dans le groupe # 19 (« arts visuels et médiatiques, danse, art dramatique, etc. »);
- e) « podiatrie » a été ajoutée au groupe # 16 (« orthophonie et audiologie, ergothérapie, physiothérapie », etc.) ;
- f) « optométrie » est passée du groupe # 16 (« orthophonie et audiologie, ergothérapie, physiothérapie », etc.) au groupe # 21 (« médecine dentaire et pharmacie »).

Enfin, considérant que l'éducation, l'éducation physique et l'enseignement des arts devraient faire l'objet de travaux concomitants, il est prévu que les groupes de travail chargés de ces secteurs puissent siéger au cours de la même période.

Adopté par le Comité des affaires académiques le 11 mai 2001

Regroupements disciplinaires et calendrier des travaux

AN 1

1. Physique, mathématiques, informatique
2. Études littéraires, langues et littératures modernes et études anciennes
3. Linguistique, traduction, français et anglais
4. Philosophie et éthique
5. Science politique, sociologie et disciplines apparentées, anthropologie, études féministes, sciences du loisir et récréologie
6. Communication, études et production cinématographiques
7. Génie
8. Théologie et sciences des religions

AN 2

9. Biologie, chimie, biochimie, microbiologie, sciences biomédicales et sciences de l'environnement
10. Sciences de la terre, de l'eau et de l'atmosphère
11. Sciences infirmières, santé communautaire, épidémiologie, hygiène du milieu, gérontologie et gestion des services de santé
12. Spécialités médicales
13. Psychologie, psychoéducation et sexologie, travail social, animation sociale et culturelle, criminologie
14. Architecture, design, aménagement, urbanisme et études urbaines
15. Histoire, géographie, archivistique, bibliothéconomie, sciences de l'information, archéologie, démographie
16. Orthophonie et audiologie, ergothérapie, physiothérapie, sciences de la réadaptation, ergonomie, chiropratique, pratique sage-femme, podiatrie

AN 3

17. Éducation
18. Éducation physique et sciences de l'activité physique
19. Arts visuels et médiatiques, danse, art dramatique, musique, enseignement des arts, histoire de l'art et muséologie
20. Études en administration, économique et relations industrielles
21. Médecine dentaire, pharmacie et optométrie
22. Droit
23. Sciences de l'agriculture, médecine vétérinaire, nutrition, sciences des aliments et sciences de la consommation

Adopté par le Comité des affaires académiques le 2 mars 2001 et révisé le 11 mai 2001.

Liste des membres du Comité de suivi sur les programmes (CSP)

DEROME, Jean-Robert	Professeur retraité du Département de physique de l'Université de Montréal
DIORIO, Mattio	Professeur retraité de l'École des hautes études commerciales (HÉC)
GODBOUT, Paul	Professeur retraité du Département d'éducation physique de l'Université Laval
GOULET, Georges	Professeur retraité du secteur de l'éducation, UQAH
LEROUX, Adrien	Professeur retraité du Département de génie électrique et de génie Informatique de l'Université de Sherbrooke
SABOURIN, Jean-Guy	Professeur retraité du Département de théâtre de l'UQAM

Liste des membres du Groupe de travail sur le secteur linguistique, traduction, français et anglais

DOLBEC, Jean	Département des arts et lettres, UQAC
EVERETT, Jane	Département de langue et littérature françaises, Université McGill
BEAUDET, Céline	Département des lettres et communications, Université de Sherbrooke
LEQUIN, Lucie	Département d'études françaises, Université Concordia
MELANÇON, Christiane	Module des lettres, de la communication et des sciences sociales, UQAH
PAQUOT, Annette	Département de langues, linguistiques et de traduction, Université Laval
PATRY, Richard	Département de linguistique et de traduction, Université de Montréal
SAINT-PIERRE, Madeleine	Département de linguistique et de didactique des langues, UQAM
SERRANO, Ricardo	Département des langues modernes et traduction, UQTR

Chargées de recherche au Comité du suivi sur les programmes (CSP)

CARREAU, Isabelle	CREPUQ
VIGNOLA, Julie	CREPUQ

– Annexe III –

Tableaux sur les effectifs étudiants, les crédits-étudiants, le corps professoral et le financement de la recherche en linguistique, traduction, français et anglais

Tableau 3 – Effectifs étudiants aux trimestres d'automne, sans distinction du régime d'études

(Note : ces données sont extraites du système RECU du MEQ, sauf les effectifs des mineures, majeures et certificats de l'UdeM, ainsi que les effectifs des cheminements au sein des programmes de l'UdeS, qui ont été fournis par les établissements pour les années 1988 à 1997; toutefois, pour les années 1998 et 1999, le système RECU du MEQ ne permet pas de départager les données spécifiques des programmes de linguistique de l'UdeS. Enfin, les effectifs des mineures de McGill ne sont pas connus)

Effectifs étudiants des programmes de linguistique de premier cycle

	88	89	90	91	92	93	94	95	96	97	98	99	var. 88-99	var. 92-99
Université Concordia	53	56	62	85	97	86	100	105	107	104	83	85	60%	-12%
Université Laval	187	206	205	205	213	236	236	232	191	113	95	69	-63%	-68%
Université McGill	39	31	38	38	34	55	70	72	73	62	70	62	59%	82%
Université de Montréal	156	159	147	138	134	147	158	152	115	109	99	80	-49%	-40%
Université de Sherbrooke	10	16	22	32	35	56	53	50	20	17	n.d.	n.d.	–	–
UQAC	36	32	23	32	34	44	45	53	59	39	43	35	-3%	3%
UQAM	79	73	78	80	96	122	139	132	113	88	71	67	-15%	-30%
Premier cycle, total	560	573	575	610	643	746	801	796	678	532	–	–	–	–

Effectifs étudiants des programmes de linguistique des cycles supérieurs

	88	89	90	91	92	93	94	95	96	97	98	99	var. 88-99	var. 92-99
Université Laval	115	90	111	115	121	140	136	107	119	124	110	112	-3%	-7%
Université McGill	32	28	35	43	39	39	39	37	42	43	49	45	41%	15%
Université de Montréal	166	170	165	166	146	124	105	107	96	112	83	74	-55%	-49%
Université de Sherbrooke	7	8	6	10	18	22	25	46	42	38	n.d.	n.d.	–	–
UQAC	14	20	17	22	16	10	16	16	19	23	24	20	43%	25%
UQAM	71	83	102	102	122	130	128	115	116	95	89	80	13%	-34%
Cycles supérieurs, total	405	399	436	458	462	465	449	428	434	435	–	–	–	–

Effectifs étudiants des programmes de linguistique, tous cycles confondus

	88	89	90	91	92	93	94	95	96	97	98	99	var. 88-99	var. 92-99
Université Concordia	53	56	62	85	97	86	100	105	107	104	83	85	60%	-12%
Université Laval	302	296	316	320	334	376	372	339	310	237	205	181	-40%	-46%
Université McGill	71	59	73	81	73	94	109	109	115	105	119	107	51%	47%
Université de Montréal	322	329	312	304	280	271	263	259	211	221	182	154	-52%	-45%
Université de Sherbrooke	17	24	28	42	53	78	78	96	62	55	n.d.	n.d.	–	–
UQAC	50	52	40	54	50	54	61	69	78	62	67	55	10%	10%
UQAM	150	156	180	182	218	252	267	247	229	183	160	147	-2%	-33%
Linguistique, total	965	972	1011	1068	1105	1211	1250	1224	1112	967	–	–	–	–

Effectifs étudiants des programmes de traduction de premier cycle

	88	89	90	91	92	93	94	95	96	97	98	99	var. 88-99	var. 92-99
Université Concordia	389	389	366	367	365	381	411	389	358	313	298	273	-30%	-25%
Université Laval	326	320	344	326	309	241	249	238	228	223	208	220	-33%	-29%
Université McGill ¹	61	63	58	41	48	51	45	39	29	26	13	4	-93%	-92%
Université McGill, certificat	300	312	295	274	270	314	349	216	207	177	177	177	-41%	-34%
Université de Montréal ²	262	263	261	235	228	212	188	172	201	203	199	228	-13%	0%
U. de M., certificats ³	292	307	303	312	301	326	314	267	270	241	244	247	-15%	-18%
Université de Sherbrooke		11	19	30	30	28	29	10	22	20	12	22	–	-27%
UQAH	113	125	106	133	124	152	141	125	130	144	152 ⁴	151	34%	22%
UQTR	106	107	91	89	76	68	73	83	73	49	48	38	-64%	-50%
Premier cycle, total	1849	1897	1843	1807	1751	1773	1799	1539	1518	1396	1351	1360	-26%	-22%

(1) Sauf le certificat en traduction du Centre d'éducation permanente qui n'est pas crédité.

(2) Sauf les certificats de traduction la FEP et le certificat de trad. d'une troisième langue (programme facultaire de la FAS).

(3) Sont inclus les certificats de traduction I et II de la FEP ainsi que le certificat de traduction d'une troisième langue.

(4) Incluant les effectifs du nouveau baccalauréat en traduction et en rédaction qui est entré en vigueur à l'automne 1998.

Effectifs étudiants des programmes de traduction des cycles supérieurs (deuxième cycle seulement)

	88	89	90	91	92	93	94	95	96	97	98	99	var. 88-99	var. 92-99
Université Concordia		19	32	38	30	38	38	29	39	33	29	30	-	0%
Université Laval	40	29	24	24	29	33	27	29	29	26	29	34	-15%	17%
Université de Montréal	166	147	138	137	137	132	121	138 ¹	121	113	95	83	-50%	-39%
Cycles supérieurs, total	206	195	194	199	196	203	186	196	189	172	153	147	-29%	-25%

(1) Incluant le DESS en traduction qui compte des effectifs depuis l'automne 1995.

Effectifs étudiants des programmes de traduction, tous cycles confondus

	88	89	90	91	92	93	94	95	96	97	98	99	var. 88-99	var. 92-99
Université Concordia	389	408	398	405	395	419	449	418	397	346	327	303	-22%	-23%
Université Laval	366	349	368	350	338	274	276	267	257	249	237	254	-31%	-25%
Université McGill ¹	61	63	58	41	48	51	45	39	29	26	13	4	-93%	-92%
Université de Montréal ²	720	717	702	684	666	670	623	577	592	557	538	558	-23%	-16%
Université de Sherbrooke		11	19	30	30	28	29	10	22	20	12	22	-	-27%
UQAH	113	125	106	133	124	152	141	125	130	144	152 ³	151	34%	22%
UQTR	106	107	91	89	76	68	73	83	73	49	48	38	-64%	-50%
Traduction, total	1755	1780	1742	1732	1677	1662	1636	1519	1500	1391	1327	1330	-24%	-21%

(1) Sauf le certificat en traduction du Centre d'éducation permanente qui n'est pas crédité.

(2) Sont inclus ici aussi les certificats de traduction la FEP et le certificat de trad. d'une troisième langue (programme facultaire de la FAS).

(3) Incluant les effectifs du nouveau baccalauréat en traduction et en rédaction qui est entré en vigueur à l'automne 1998.

Effectifs étudiants des programmes de français : perfectionnement de la langue et rédaction professionnelle

	88	89	90	91	92	93	94	95	96	97	98	99	var. 88-99	var. 92-99
Université Concordia	246	252	242	234	216	220	243	210	171	143	112	104	-58%	-52%
Université Laval			28	53	114	138	128	114	111	106	98	92	-	-19%
Université de Montréal (FEP)	159	194	178	179	170	169	182	218	233	197	171	150	-6%	-12%
Université de Sherbrooke	238	268	340	367	440	469	472	489	478	462	n.d.	n.d.	-	-
UQAC		32	36	31	88	94	52	45	31	23	24	16	-	-82%
UQAH	21	42	82	63	73	75	99	82	78	71	99 ¹	117	457%	60%
UQAM	302	299	317	290	340	353	401	393	373	331	304	250	-17%	-26%
UQAR	58	113	164	113	55	74	79	71	55	25	13	3	-95%	-95%
UQTR ²	90	94	106	110	107	118	131	162	178	158	149	153	70%	43%
Français, total	1114	1294	1493	1440	1603	1710	1787	1784	1708	1516	-	-	-	-

(1) Incluant les effectifs du nouveau baccalauréat en traduction et en rédaction qui est entré en vigueur à l'automne 1998.

(2) Incluant les effectifs en études littéraires.

Effectifs étudiants des programmes de français langue seconde

	88	89	90	91	92	93	94	95	96	97	98	99	var. 88-99	var. 92-99
Université Laval	310	263	232	209	179	181	151	142	112	109	96	60	-81%	-66%
UQAC	23	11	21	8	2	13	7	1	1	0	0	0	-100%	-100%
UQAM				60	317	276	216	218	158	169	178	172	-	187%
UQTR	15	6	22	10	22	15	3	11	3	4	3	6	-	-
Français langue seconde, total	348	280	275	287	520	485	377	372	274	282	-	-	-	-

Effectifs étudiants des programmes d'anglais : perfectionnement de la langue et rédaction professionnelle

(sauf la mineure en études anglaises de l'U. de S.)

	88	89	90	91	92	93	94	95	96	97	98	99	var. 88-99	var. 92-99
Université Bishop's		13	15	22	12	6	17	24	16	8	6	8	-	-
Université Concordia	5	5	5	7	5	3	5	7	6	5	1	2	-	-
Université Laval	127	114	115	110	105	78	95	94	63	44	39	48	-65%	-58%
Université de Montréal			50	31	51	29	18	19	19	18	18	18	-	-65%
Université de Sherbrooke	13	36	39	51	37	32	29	40	39	39	n.d.	n.d.	-	-
UQAC	87	85	104	73	53	51	49	61	57	47	37	28	-46%	-11%
UQTR			16	33	35	40	57	110	80	55	30	26	-	57%
Anglais, total	232	253	344	327	298	239	270	355	280	216	-	-	-	-

Tableau 4 – Autres données sur les programmes

(N. B. : les données sont extraites du système RECU du MEQ; celles concernant les mineures de l'Université McGill ne sont pas connues. De plus, le système RECU ne permet pas de départager les données spécifiques des programmes de linguistique de l'UdeS pour les années 1998 et 1999).

Nouvelles inscriptions en linguistique au premier cycle

	92	93	94	95	96	97	98	99	Var. 92-99
Université Concordia	42	34	44	45	41	40	25	31	-26%
Université Laval	154	173	171	151	119	49	50	38	-75%
Université McGill	7	16	16	16	20	19	12	18	157%
Université de Montréal	99	108	129	81	83	78	72	62	-37%
Université de Sherbrooke	19	18	20	18	9	6	n.d.	n.d.	–
UQAC	16	25	24	26	24	12	24	20	25%
UQAM	60	68	86	53	49	27	28	33	-45%
Nouveaux, total	397	442	490	390	345	231	–	–	–

Nouvelles inscriptions en linguistique aux cycles supérieurs

	92	93	94	95	96	97	98	99	Var. 92-99
Université Laval	61	60	46	29	42	45	37	39	-36%
Université McGill	10	15	11	5	10	6	19	14	–
Université de Montréal	30	36	33	35	30	31	12	23	-23%
Université de Sherbrooke	11	6	7	27	11	5	n.d.	n.d.	–
UQAC	1	3	9	7	7	9	3	2	–
UQAM	46	38	35	38	32	38	36	38	-17%
Nouveaux, total	159	158	141	141	132	134	–	–	–

Nouvelles inscriptions en linguistique, tous cycles confondus

	92	93	94	95	96	97	98	99	Var. 92-99
Université Concordia	42	34	44	45	41	40	25	31	-26%
Université Laval	215	233	217	180	161	94	87	77	-64%
Université McGill	17	31	27	21	30	25	31	32	88%
Université de Montréal	129	144	162	116	113	109	84	85	-34%
Université de Sherbrooke	30	24	27	45	20	11	n.d.	n.d.	–
UQAC	17	28	33	33	31	21	27	22	29%
UQAM	106	106	121	91	81	65	64	71	-33%
Nouveaux, total	556	600	631	531	477	365	–	–	–

Diplômés en linguistique au premier cycle

	90	91	92	93	94	95	96	97	98	99	Variation 92-99
Université Concordia	7	9	6	17	19	20	17	15	22	18	200%
Université Laval	10	15	10	10	18	7	14	49	27	22	120%
Université McGill	8	8	12	9	10	13	22	24	13	22	83%
Université de Montréal	36	47	43	42	39	41	58	36	35	28	-35%
Université de Sherbrooke	2	3	6	4	7	11	13	2	n.d.	n.d.	–
UQAC	11	4	7	9	8	9	11	9	9	13	–
UQAM	8	19	5	6	14	9	33	16	12	16	220%
Diplômés, total	82	105	89	97	115	110	168	151	–	–	–

Diplômés en linguistique, tous cycles confondus

	90	91	92	93	94	95	96	97	98	99	Variation 92-99
Université Concordia	7	9	6	17	19	20	17	15	22	18	200%
Université Laval	28	36	36	43	46	36	28	70	49	38	6%
Université McGill	14	13	22	17	19	19	30	33	22	30	36%
Université de Montréal	57	69	70	67	63	56	77	49	45	44	-37%
Université de Sherbrooke	4	5	7	4	11	15	15	7	n.d.	n.d.	–
UQAC *	11	4	7	9	8	9	11	9	9	13	–
UQAM	13	34	17	22	30	26	49	38	34	34	100%
Diplômés, total	134	170	165	179	196	181	227	221	–	–	–

* Les diplômés de la maîtrise sont comptabilisés dans le programme de l'Université Laval.

Nouvelles inscriptions en traduction, tous cycles d'études confondus

	92	93	94	95	96	97	98	99	Var. 92-99
Université Concordia	128	137	150	127	117	108	114	103	-20%
Université Laval	159	105	135	100	110	95	104	116	-27%
Université McGill ¹	9	3	9	8	6	3	1	0	–
Université McGill, certificat	167	166	100	110	83	87	86	74	-56%
Université de Montréal ²	134	128	109	133	143	139	89	123	-4%
U. de M., certificats ³	167	202	161	130	167	142	138	143	-14%
Université de Sherbrooke	16	19	20	17	16	18	9	16	0%
UQAH	57	68	62	64	40	94	103 ⁴	82	44%
UQTR ⁵	30	28	33	37	25	4	24	26	-13%
Nouveaux traduction, total	867	856	779	726	707	690	668	683	-21%

(1) Sauf le certificat en traduction du Centre d'éducation permanente qui n'est pas crédité.

(2) Incluant également le DESS en traduction qui compte des inscriptions que depuis 1995.

(3) Sont inclus ici les certificats de traduction I et II de la FEP ainsi que le certificat de traduction d'une troisième langue.

(4) Incluant les nouveaux effectifs du baccalauréat en traduction et en rédaction qui est entré en vigueur à l'automne 1998.

(5) En 1996, les admissions au certificat ont été suspendues; en 1997, les admissions au baccalauréat ont été suspendues.

Diplômés en traduction, tous cycles d'études confondus

	90	91	92	93	94	95	96	97	98	99	Variation 92-99
Université Concordia	79	84	82	84	62	96	98	103	79	66	-20%
Université Laval	80	84	79	80	73	57	55	62	59	55	-30%
Université McGill ¹	19	24	8	18	14	21	16	10	7	5	-38%
Université McGill, certificat	53	75	48	41	54	50	43	46	44	38	-21%
Université de Montréal ²	129	129	107	117	103	103	97	111	111	97	-9%
U. de M., certificats	88	87	83	82	86	107	79	81	68	58	-30%
Université de Sherbrooke	2	3	6	8	5	14	4	7	7	3	–
UQAH	28	16	29	29	39	30	38	30	37 ³	26	-10%
UQTR	25	19	15	17	15	12	13	14	25	16	7%
Diplômés traduction, total	503	521	457	476	451	490	443	464	437	364	-20%

(1) Sauf le certificat en traduction du Centre d'éducation permanente qui n'est pas crédité.

(2) Incluant également le DESS en traduction, en vigueur depuis 1995.

(3) Incluant les diplômés du baccalauréat en traduction et en rédaction qui est entré en vigueur à l'automne 1998.

Nouvelles inscriptions en français : perfectionnement de la langue et rédaction professionnelle

	92	93	94	95	96	97	98	99	Var. 92-99
Université Concordia	78	83	87	67	49	46	16	18	-77%
Université Laval	108	90	75	69	66	61	60	62	-43%
Université de Montréal (FEP)	110	90	186	150	130	84	79	82	-25%
Université de Sherbrooke	188	179	200	241	221	197	n.d.	n.d.	–
UQAC	92	62	24	23	18	15	20	8	-91%
UQAH	47	27	67	43	44	67	76 ¹	64	36%
UQAM	226	212	252	236	219	217	202	146	-35%
UQAR	25	65	46	50	25	14	9	2	-92%
UQTR ²	61	79	80	112	103	73	71	82	34%
Nouveaux français, total	935	887	1017	991	875	774	–	–	–

(1) Incluant les nouveaux effectifs du baccalauréat en traduction et en rédaction qui est entré en vigueur à l'automne 1998.

(2) Incluant les nouveaux effectifs en études littéraires.

Diplômés en français : perfectionnement de la langue et rédaction professionnelle

	90	91	92	93	94	95	96	97	98	99	Variation 92-99
Université Concordia	41	46	49	35	47	53	49	40	35	24	-51%
Université Laval			7	5	12	10	11	21	16	14	100%
Université de Montréal	26	51	31	32	40	55	23	27	46	41	32%
Université de Sherbrooke	37	73	66	74	96	109	102	98	n.d.	n.d.	–
UQAC		7	5	7	25	9	12	8	4	4	-20%
UQAH		7	7	4	23	15	9	20	11 ¹	16	129%
UQAM	60	74	62	71	70	77	111	112	79	78	26%
UQAR	1	0	19	13	13	23	8	17	4	3	-84%
UQTR ²	22	14	19	17	19	23	19	23	35	35	84%
Diplômés français, total	187	272	265	258	345	374	344	366	–	–	–

(1) Incluant les diplômés du baccalauréat en traduction et en rédaction qui est entré en vigueur à l'automne 1998.

(2) Incluant les diplômés en études littéraires.

Nouvelles inscriptions en français langue seconde

	92	93	94	95	96	97	98	99	Var. 92-99
Université Laval	199	190	141	153	110	105	82	54	-73%
UQAC	5	18	6	2	0	0	0	0	–
UQAM	472	376	246	258	140	158	160	157	-67%
UQTR	20	14	0	10	1	3	4	9	-55%
Nouveaux, total	696	598	393	423	251	266	246	220	-68%

Diplômés en français langue seconde

	90	91	92	93	94	95	96	97	98	99	Variation 92-99
Université Laval	110	90	107	82	94	77	59	48	44	33	-69%
UQAC	3	11	9	3	8	2	2	0	0	0	–
UQAM			21	25	34	31	45	44	36	52	148%
UQTR	3	14	6	8	7	1	7	0	1	4	–
Diplômés, total	116	115	143	118	143	111	113	92	81	89	-38%

Nouvelles inscriptions en anglais : perfectionnement de la langue et rédaction professionnelle

	92	93	94	95	96	97	98	99	Var. 92-99
Université Concordia	1	1	2	2	1	1	0	0	–
Université Laval	86	65	69	68	48	38	33	36	-58%
Université de Sherbrooke	9	13	17	16	13	17	n.d.	n.d.	–
UQAC	42	36	40	50	53	38	41	25	-40%
UQTR	17	20	24	56	29	19	21	18	6%
Nouveaux anglais, total	155	135	152	192	144	113	–	–	–

Diplômés en anglais : perfectionnement de la langue et rédaction professionnelle

	90	91	92	93	94	95	96	97	98	99	Variation 92-99
Université Concordia	2	0	1	0	0	0	1	1	1	0	–
Université Laval	4	6	4	3	1	6	4	6	5	1	–
Université de Sherbrooke	1	2	13	15	6	9	5	9	n.d.	n.d.	–
UQAC	9	19	13	11	11	5	9	11	11	4	–
UQTR		3	3	3	3	6	8	0	12	8	–
Diplômés anglais, total	16	30	34	32	21	26	27	27	–	–	–

Tableau 5 – Crédits-étudiants¹ au premier cycle par unité académique à l'automne 2000

Établissement et unité académique	Total (A)	Part <i>exogène</i> ² (B)	Taux (B/A)
<i>Université Bishop's</i>			
Dép. d'études françaises et québécoises (études littéraires d'expression française et langue française)	256	n.d.	–
<i>Dept. of Modern Languages</i> (langues étrangères et langue anglaise)	851	n.d.	–
<i>Université Concordia</i>			
Dép. d'études françaises (études littéraires d'expression française, langue française et traduction)	5 691	3 342	59%
<i>Dept. of English</i> (études anglaises, langue anglaise)	8 454	3 561	42%
<i>Dept. of Classics, Modern Languages and Linguistics</i> (études anciennes, langues & littératures modernes et linguistique)	9 039	6 435	71%
<i>Université Laval</i>			
Dép. de langues et linguistique (linguistique générale, linguistique du français, de l'anglais, de l'espagnol, du portugais, du russe, du français langue seconde, traduction)	9 121	5 473	60%
<i>Université McGill</i> ³			
Dép. de langue et littérature françaises (études litt. d'expression française, incluant stylistique et traduction)	3 072	1 179	38,4%
<i>Dept. of Linguistics</i>	3 081	2 385	77%
<i>Université de Montréal</i>			
Dép. de linguistique et de traduction	5 853	2 217	38%
<i>Université de Sherbrooke</i>			
Dép. des lettres et communication (tous les champs disciplinaires des lettres, communications et arts visuels)	8868 ³	2 604	29%
<i>UQAC</i>			
Département des arts et lettres (linguistique, français et anglais, langues modernes)	6 435	2 188	34%
<i>UQAH</i>			
Section des arts et des lettres du Département d'éducation (traduction et rédaction)	n.d.	n.d.	n.d.
<i>UQAM</i>			
Dép. de linguistique et didactique des langues (linguistique, didactique des langues et interprétation visuelle)	9 179	6 621	72%
Dép. d'études littéraires (études litt. d'expression française, français écrit et scénarisation ciné.)	12 735	6666 ⁴	52%
École de langues (français langue seconde et anglais, allemand et espagnol)	8 745	8 745	100%
<i>UQAR</i>			
Dép. de lettres (études littéraires d'expression française et français écrit)	744	n.d.	–
<i>UQTR</i>			
Dép. de langues modernes et de traduction (traduction et enseignement des langues secondes)	1 947	789	41%
Dép. de français (études littéraires d'expression française et français écrit)	2 850	1 446	51%

(1) Tels que rapportés par les établissements universitaires.

(2) Crédits-étudiants générés par les étudiants d'autres départements ou modules ou facultés (cours de service et autres cours).

(3) Il est à noter que les crédits-étudiants présentés pour l'U. McGill sont ceux de l'année académique 1999-2000 et non de l'automne 2000.

(4) Les activités en communications et en arts visuels ne sont pas comprises.

(5) Il y avait sans doute une erreur dans la note n° 4 accompagnant ce tableau dans le rapport sectoriel de la CUP, car on précisait que très peu de crédits-étudiants étaient générés par des étudiants venant d'autres départements.

Tableau 6 – Informations sur les ressources professorales des unités académiques qui participent aux programmes de linguistique, de traduction, de français et d'anglais (langues maternelles et secondes)

Établissement et unité académique	Professeurs réguliers			Charges de cours ¹			Âge moyen des prof. en 2000
	aut. 91	aut. 97	aut. 00	aut. 91	aut. 97	aut. 00	
<i>Université Bishop's</i>							
• <u>Dép. d'études françaises et québécoises</u> (études littéraires d'expression française et langue française)	5	5	4	0	0	0	47
• <u>Dept. of Modern Languages</u> (langues étrangères et langue anglaise)	4	4	8	16	20	2	43
<i>Université Concordia</i>							
• <u>Dép. d'études françaises</u> (études litt. d'expression française, langue française et traduction)	21,5	13,5	17	104	77	n.d.	51
• <u>Dept. of English</u> (études anglaises, langue anglaise)	37	25	19	91	62	n.d.	48
• <u>Dept. of Classics, Modern Languages and Linguistics (CMLL)</u> ² (études anciennes, langues et littératures modernes, linguistique)	18	13	15	50	63	n.d.	48
<i>Université Laval</i>							
Dép. de langues, linguistique et traduction (linguistique générale, linguistique du français, de l'anglais, de l'espagnol, du portugais, du russe, du français langue seconde, traduction)	56	48	45	38	30	17	52,5
<i>Université McGill</i>							
• <u>Dép. de langue et littérature françaises</u> (études littéraires d'expression française, incluant des options en stylistique et traduction)	21	16	13	35	14	n.d.	52
• <u>Dept. of Linguistics</u>	8	10	9	0	3	n.d.	46
<i>Université de Montréal</i>							
Dép. de linguistique et de traduction	38	27	27	42	15	24	51
<i>Université de Sherbrooke</i>							
Dép. des lettres et communications (tous les champs disciplinaires des lettres; communications et arts visuels)	23 ³	23	22,5	83	64	68	49
<i>UQAC</i>							
Département des arts et lettres (linguistique, français et anglais, langues modernes)	15	15	15	27	22	18,3	50
<i>UQAH</i>							
Section des arts et des lettres (français écrit et traduction)	3	4	7	6	11,1	16,3	42
<i>UQAM</i>							
• <u>Dép. de linguistique et de didactique des langues</u> (linguistique, didactique des langues et interprétation visuelle)	32	33	32	98	116	58	52
• <u>Dép. d'études littéraires</u> (études littéraires d'expression française, français écrit et scénarisation cinématographique)	27	30	29	68	61	70	46
• <u>École de langues</u> ⁴ (français langue seconde, anglais, allemand et espagnol)	1	5	8 ⁴	45	65	74	n.d.
<i>UQAR</i>							
Dép. de lettres (études littéraires d'expression française et français écrit)	7	8	8	23	10	8	49
<i>UQTR</i>							
• <u>Dép. des langues modernes et de traduction</u> (traduction et enseignement des langues secondes)	8	7	8	7	15	15,7	51
• <u>Dép. de français</u> (études littéraires d'expression française et français écrit)	18	16	14	14	23	22	45

¹ Cours de trois crédits sous la responsabilité des chargés de cours.

² Les *Department of Classics* et *Department of Modern Languages and Linguistics* ont fusionné au printemps 1997.

³ Incluant les professeurs en communication; il n'y a pas de professeurs réguliers en arts visuels.

⁴ Il s'agit d'un statut particulier de maîtres de langues.

Tableau 7 – Données sur le financement de la recherche pour deux années académiques (1998-1999 et 1999-2000)

Établissement et unité académique	Subventions ¹	Autres sources ²	TOTAL	Moyenne par professeur ³
<i>Université Concordia</i>				
Dép. d'études françaises (études littéraires d'expression française, langue française et traduction)	204 940 \$	46 088 \$	251 028 \$	14 766 \$
Dept. of Classics, Modern Languages and Linguistics (études anciennes, langues & littératures modernes et linguistique)	51 429 \$	65 107 \$	116 536 \$	7 769 \$
<i>Université Laval</i>				
Dép. de langues, linguistique et traduction (linguistique générale, du français, de l'anglais, de l'espagnol, du portugais, du russe, du français langue seconde, traduction)	852 317 \$	133 994 \$	986 311 \$	21 918 \$
<i>Université McGill</i>				
Dép. de langue et littérature françaises (études littéraires d'expression française, incluant stylistique et traduction)	298 266 \$	5 750 \$	304 016 \$	23 386 \$
Dept. of Linguistics	731 123 \$	16 953 \$	748 076 \$	83 120 \$
<i>Université de Montréal</i>				
Dép. de linguistique et de traduction	897 252 \$	299 694 \$	1 196 946 \$	44 331 \$
<i>Université de Sherbrooke</i>				
Dép. des lettres et communication (tous les champs disciplinaires des lettres, communications et arts visuels)	718 198 \$	180 514 \$	898 712 \$	39 074 \$
<i>UQAC</i>				
Département des arts et lettres (linguistique, français et anglais, langues modernes)	143 869 \$	10 500 \$	154 369 \$	10 291 \$
<i>UQAH</i>				
Section des arts et des lettres du Département d'éducation (français écrit et traduction)	0 \$	14 782 \$	14 782 \$	2 112 \$
<i>UQAM</i>				
Dép. de linguistique et de didactique des langues (linguistique, didactique des langues et interprétation visuelle)	2 417 011 \$	924 316 \$	3 341 327 \$	104 416 \$
<i>UQTR</i>				
Dép. de langues modernes et de traduction ⁵ (traduction et anglais langue seconde)	0 \$	23 131 \$	23 131 \$	2 891 \$

(1) Subventions d'organismes reconnus selon le Système d'information sur la recherche universitaire (SIRU) du ministère de l'Éducation du Québec.

(2) Fonds institutionnels, fondations, contrats, etc.

(3) Selon le nombre de professeurs de l'unité à l'automne 2000.

(4) Incluant les montants pour les projets en communications; aucun montant pour les projets en arts visuels.

(5) Entre 1993 et 1996, trois des neuf professeurs du Département n'avaient pas encore reçu leur thèse de doctorat, si bien qu'il n'étaient pas encore admissibles aux subventions.

N.B. : les données ont été fournies par les établissements universitaires.